

## LA RÉUNION

### Un nouveau pôle sanitaire pour l'Ouest



L'AFD a participé à la construction du nouvel hôpital destiné à soutenir les besoins de santé de l'ouest de La Réunion.

#### CONTEXTE

La région de l'Ouest de La Réunion est celle qui connaît la croissance de la population la plus rapide sur l'île. Face à l'augmentation des appels aux services hospitaliers et au manque d'établissements de santé, de nombreux patients doivent aller vers les pôles hospitaliers au Nord et au Sud pour se faire soigner.

Le site actuel du Centre Hospitalier Gabriel Martin (CHGM), enclavé au centre-ville de Saint Paul, a atteint la limite de ses capacités d'extension et de modernisation. L'Agence régionale de Santé (ARS) a ainsi validé, en 2010, le projet d'établissement d'un projet médical de l'Ouest : le Pôle sanitaire Ouest (PSO).

#### DESCRIPTIF

Le PSO consiste à reconstruire des activités hospitalières publiques en mettant en commun des moyens entre la CHGM et l'Établissement public de Santé mentale de la Réunion (E.P.S.M-R). La construction d'un hôpital de court séjour de 310 lits (contre 236 actuellement) permettra de sécuriser les prises en charges sur place. Il vise également à développer une coopération avec les autres établissements référents réunionnais.

Dégagé de la contrainte du centre-ville de Saint Paul, ce nouveau site sera plus accessible grâce à sa proximité avec l'axe routier principal Nord-Sud de l'île. Son installation sur le site du grand Pourpier offre la possibilité de constituer un village hospitalier au cœur d'un parc classé, transformé en un véritable lieu de vie et de soins. La construction du nouvel hôpital est désormais terminée et son inauguration interviendra courant 2018.

L'AFD a accordé un prêt de 25 M€ en faveur du Centre Hospitalier Gabriel Martin pour contribuer au financement de sa reconstruction dans le cadre de la constitution du futur PSO. L'investissement total est estimé à 140 M€.

#### IMPACTS

Le PSO s'ajoutera aux deux autres pôles sanitaires du Nord et du Sud de l'île. Il contribuera au rattrapage en infrastructures sanitaires et sociales et au rééquilibrage des territoires de santé. Il permettra de s'adapter à la dynamique démographique, de moderniser l'organisation des soins et de reconstruire le nouveau bâtiment à côté de l'EPSMR ET ainsi renforcer les mutualisations .

<b>22/04/2014</b>	<b>31/10/2018</b>
Date de début du projet	Date de fin du projet
 Saint-Paul	Localisation
 Santé et protection sociale	Secteur(s)
 Prêt	Outils de financement
 25 000 000 EUR	Montant du financement

Centre Hospitalier Gabriel Martin  
Bénéficiaires

